

j'en ai trouvé dans la bibliothèque, mais ils ne m'ont pas paru très récents. J'espère que le ministre de l'Agriculture sera en mesure, dans un jour ou deux, de dire à quelle date il pourra déposer les rapports du recensement, car la Chambre devra consacrer un certain temps à l'étude de ces documents. Si, dans le cas actuel, on argumentait comme le fit si habilement le ministre du Commerce lors du dernier recensement, il y a une dizaine d'années, on en arriverait à la conclusion que tous les efforts du gouvernement actuel, que les montants fabuleux qu'il a dépensés depuis quatre ou cinq ans pour favoriser l'immigration sont allés en pure perte. A cette époque-là le ministre du Commerce prit un plaisir infini à établir—et cette assertion fut comprise dans sa résolution même—que l'augmentation normale de la population de ce pays est d'au moins 2½ pour 100 par année. J'ignore si l'honorable gentleman est en mesure de nous dire si cette proportion peut s'appliquer aux cinq dernières années. Supposons qu'elle y soit applicable; supposons même que, jusqu'au moment où le gouvernement actuel a pris les rênes du pouvoir, la population soit restée absolument la même depuis le dernier recensement, que découvrez-t-on? Que depuis cette époque la population a subi son augmentation normale, et pas autre chose.

Je me sens incapable de traiter un sujet de cette nature avec la même habileté que l'honorable ministre. S'il avait en ce moment une résolution à présenter et qu'il se trouvât dans les rangs de l'opposition, il est tout probable que la conclusion à laquelle il en arriverait serait la même que celle de la résolution qu'il présenta il y a dix ans. La voici:

Que le déplorable état de choses révélé par les rapports précités indique le besoin impérieux d'un changement radical dans l'orientation politique et dans les méthodes administratives du gouvernement.

Quelle que puisse être l'expérience que les dix dernières années aient pu ajouter à celle qu'il avait antérieurement acquise, l'honorable ministre, j'en suis certain, ne saurait arriver à une plus juste conclusion que celle-là.

De son côté, l'honorable ministre de l'Agriculture a maintes fois déclaré, tant en ce pays que dans la mère-patrie,—car j'ai constaté avec satisfaction que cet honorable gentleman faisant partie de la séquelle de ministres qui se sont offert le luxe d'un agréable voyage au delà de l'Atlantique, dans les meilleurs intérêts du pays, sans doute; et le pays reconnaissant sait apprécier comme il convient les efforts que ces messieurs ont faits pour s'amuser là-bas —le ministre de l'Agriculture, dis-je, affirme que le mouvement de l'émigration du Canada vers les Etats-Unis a complètement cessé et que cet heureux résultat, cela va sans dire, il faut l'attribuer au gouvernement actuel,

M. BORDEN (Halifax)

au gouvernement qui a su rendre le pays prospère. Mais—et il conviendrait peut-être ici d'exiger une autre démission—mais sur ce point, le ministre de l'Agriculture est en contradiction flagrante avec le directeur général des Postes qui, lui, non content d'être ministre, fait encore du journalisme, c'est-à-dire que, sous les soins et sous les auspices de son ministère, il se publie un journal qui a nom "La Gazette du Travail." Or, l'année dernière, on a signalé dans les colonnes de ce journal que dans les provinces de l'Île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et du Nouveau-Brunswick, un fort mouvement d'émigration des nôtres aux Etats-Unis. Lequel des deux ministres faut-il croire? Ces provinces ne sont-elles plus en proie à l'émigration? Le directeur général des Postes n'a-t-il pas raison d'affirmer dans la Gazette du Travail que l'émigration aux Etats-Unis bat toujours son plein dans ces provinces-là? C'est le directeur général des Postes qui semble avoir raison, car on rapporte que le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, autorité à l'abri de tout soupçon, s'il en fut jamais, celle-là, aurait, dans un discours prononcé récemment dans sa province, "fait allusion aux grands travaux en voie d'accomplissement à Sydney, et exprimé le ferme espoir que ces travaux-là et d'autres entreprises du même genre seraient de nature à faire cesser l'émigration de nos jeunes gens aux Etats-Unis." Et ses observations furent accueillies avec force applaudissements. Pour quiconque vit à la Nouvelle-Ecosse ou au Nouveau-Brunswick, ou à l'Île du Prince-Edouard, il est évident que l'émigration vers les Etats-Unis n'a pas cessé. Il est fort difficile de créer un état de choses qui mette fin à ce fléau, parce que les grandes villes et les grands centres industriels ont une puissance d'attraction extraordinaire. Je ne dis pas cela pour que l'on ajoute une foi absolue aux données du recensement qui, par exemple, indiquent que la population des villes de la Nouvelle-Ecosse s'est accrue dans des proportions énormes aux dépens de celle des campagnes. Ceci s'explique par le fait que, durant la dernière période décennale, nombre de villes de la Nouvelle-Ecosse ont été érigées en corporations, et que des gens qui, il y a dix ans, faisaient partie de la population rurale, sont maintenant classés parmi les citoyens des villes.

M. l'Orateur, puisque nos gens se dirigent vers les grands centres industriels des Etats-Unis, il y a donc lieu d'appuyer la politique énoncée par mon honorable ami le ministre des Travaux publics en sa qualité de simple député et non en celle de ministre, et préconisant le maintien de nos industries coûte que coûte. La population de la Nouvelle-Ecosse accuse une augmentation d'environ 9,000 âmes. Or, dans le seul comté de Cap-Breton, où de grands établissements industriels ont été fondés depuis cinq ou six ans, la population, de 34,000 qu'elle était, est montée à 48,000, c'est-à-